

Conseil

C/52/9

**Cinquante-deuxième session ordinaire
Genève, 2 novembre 2018****Original:** anglais
Date: 11 septembre 2018**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE***Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. À sa soixante-quatorzième session tenue à Genève les 23 et 24 octobre 2017, le Comité administratif et juridique (CAJ) a examiné le programme de travail pour sa soixante-quinzième session et est convenu que son programme de travail pourrait être traité lors d'une session prévue le 31 octobre 2018.

2. Le programme ci-après est approuvé pour la soixante-quinzième session du CAJ :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique
4. Documents TGP
5. Exposés sur les variétés essentiellement dérivées
6. Exposés sur les conditions et limitations relatives à l'autorisation de l'obtenteur à l'égard du matériel de reproduction ou de multiplication
7. Exposés sur la protection provisoire
8. Élaboration de matériel d'information concernant la Convention UPOV
 - Bulletin type de l'UPOV de la protection des obtentions végétales (révision)
9. Dénominations variétales
10. Informations et bases de données
 - a) Formulaire de dépôt électronique des demandes
 - b) Bases de données d'information de l'UPOV
 - c) Échange et utilisation de logiciels et d'équipements
11. Techniques moléculaires
12. Exposé conjoint de la CIOFORA et de l'AIPH sur l'écart minimal
13. Programme de la soixante-seizième session
14. Adoption du compte rendu (selon le temps disponible)
15. Clôture de la session

(voir le paragraphe 47 du document CAJ/74/10 "Compte rendu" et le document CAJ/75/1 "Projet d'ordre du jour")

3. À la cinquante-deuxième session ordinaire du Conseil, le président du CAJ, M. Anthony Parker (Canada), présentera un rapport verbal sur la soixante-quinzième session du CAJ et sur le programme de la soixante-seizième session. Le compte rendu de la soixante-quinzième session du CAJ (document CAJ/75/[14]) devrait être mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 31 octobre 2018.

4. *Le Conseil est invité à :*

a) *noter qu'à la cinquante-deuxième session ordinaire du Conseil, le président du CAJ présentera un rapport verbal sur la soixante-quinzième session du CAJ et sur le programme de la soixante-seizième session ;*

b) *noter que le compte rendu de la soixante-quinzième session du CAJ (document CAJ/75/[14]) devrait être mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 31 octobre 2018 ; et*

c) *approuver le programme de travail de la soixante-seizième session du CAJ, présenté par le président du CAJ dans son rapport verbal à la cinquante-deuxième session ordinaire du Conseil.*

[Fin du document]